

VOUS RESTAURER & VOUS RAFRAÎCHIR | 06 73 90 34 36 ou sur quefaireadeauville.com

BONI L&D TRAITEUR AMMO GHMUMM

Station-service, lavage, dépannage Ouverts 7j/7

33 Avenue de la République 14800 Tourgéville 02 31 88 32 70

1^{re} Course PRIX CREDIT AGRICOLE SARTILLY (PRIX COMMANDANT GUY DE PIBRAC)
Steeple-Chase - À réclamer
20 000 € - (9 200, 4 600, 2 600, 1 800, 900, 600, 300)

Opérations: 11h10 - Départ: 11h40

Pour tous poulains et poulaches de 3 ans, mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. Poids: 68 k.
Surcharges accumulées: 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieur à 9.000.
En outre, les poulains et poulaches ayant en steeple-chase, reçu une allocation de 6.000 porteront 2 k.
Prime supplémentaire poulaches 3 ans: 15 %
Arcours n° S3: Steeple-Chase, Dist. 3 700 m env. - 14 obstacles (Haie - Petit Open Ditch - Fence - Haie - Talus Breton - Rivière - Double Haie - Oxer - Obstacle Anglais - Brook - Jutte - Open Ditch - Haie - Haie)

Simple Placé Couplé Trio Super 4

Propriétaires	Chevaux	K€	Montes	Poids	01	Valeur	Origines • Éleveurs 01	Entraîneurs	Performances
1 Cotrel-Lassaussay/Tilbury Blyck	1 PAPILLON CYAN ♂ p 90%	21	Q. Defontaine	74	70	-	H.b.f. 3 Nicaron (GER)/Florence Farr (IRE) ♦ Haras de Tonnenourt	1 H. de Lageste & G. Macaire (s)	35j 3s 4s 4h 5h
2 M.L. Bloodstock Ltd	2 KALIBOR ♂ p	17	GG. Vibert	72	69	-	H.b. 3 Martinborough (PN)/Kahlua (GER) ♦ M.L. Bloodstock Ltd	2 M ^{me} D. Mele	16j Ah 7h 4
3 Y. Fouin (s)	3 A FLY GIRL 100%	17	T. Andrieux	70	68	-	F.b. 3 Arakan (USA)/Abbey (GER) ♦ EARL Raphaël Frédérique Detouillon	3 Y. Fouin (s)	10j 5h 5 9 0 6
4 M.J. Merienne	4 SACRED UNION ♂ p 75%	13	G. Richard	70	70	-	H.b. 3 Ultra (IRE)/Shawnee'S Glory ♦ EARL Haras du Tailles	4 Ch. Herpin (s)	35j 8s 5s 7h
5 M.J.L. Pignet	5 ZILIA REBEL p 100%	13	M. Chailloleau	70	69	-	H.b. 3 Le Rebel/Zillione ♦ F. Picard	5 E. Lecoiffier (s)	23j 4s 3s 8h 7h
6 M.J.L. Dehez	6 CHERE LOUGIE p	13	M. Farcinade	68	67	-	F.b. 3 Diogenes (IRE)/A Lougie ♦ M ^{me} G. Dehez	6 E. Lecoiffier	25j Ah Ah 7 0
7 M.D. Grandin	7 WALL D'ARTOIS ♂ p	9	A. Gautron	68	67	-	H.n.p. 3 Walopark (GER)/Nalabelle ♦ B. Bucher	7 D. Grandin	83j Ah 0 7h Ah Ah

CLAIREFONTAINE

PARCOURS

PRONO +



Plan des obstacles à franchir Steeple-Chase 3700m



Légende: Haies, Steeple-Chase, Arrivée, Ruisseau, Buttes en herbe, Carrière, Parcours, Départ

Ordre de franchissement & nombre: HT | 8 | 9 | 7 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 11 | 5 | 6 | 14

> Le Prono : 1 PAPILLON CYAN - 3 A FLY GIRL - 2 KALIBOR - 5 ZILIA REBEL

Papillon Cyan a brillé sur le steeple de Clairefontaine cet été et redescend de plusieurs échelons dans ce réclamer. Le fils de Nicaron peut en profiter pour débloquent son compteur de succès ici. Derrière, c'est plus ouvert. A Fly Girl devrait accuser des progrès pour ses débuts sur les obstacles. Kalibor, muni d'oeillères pour la première fois, devrait trouver sa voie à ce niveau. Zilia Rebel profitera de son expérience pour disputer activement les places.

JOUEZ !

BEAUMONT DE LOMAGNE

PRONO +

FAÏTES VOS JEUX! APRÈS LA COURSE N°1 DIFFICILE QUALIFIÉ

SOYEZ LE 1^{er} À TROUVER LES 3 DIFFÉRENCES

Il Parasole

ILS RÉCOMPENSENT LES PROFESSIONNELS

PROPRIÉTAIRE : Augusto Chez Laurent

ENTRAÎNEUR : Il Parasole

DRIVER JOCKEY : IJOCKEY

GARÇON DE VOYAGE : CONCEPT SPORT EMOTION

2^{ème} Course - Départ : 11 h. 55 PRIX DE LA PRESSE D'ENDOUMINGUE
Paris Simple Gagnant, Simple Placé, Couplé Gagnant, Couplé Placé, Trio, Multi, 2 sur 4
Course D Course Nationale LeTROT Open des Régions - Sud-Ouest - 3 ans Course qualificative Départ à l'Autostart 23.000. - Attelé. - 2.400 mètres. 10.350, 5.750, 3.220, 1.840, 1.150, 460, 230.- alloués par la S.E.T.F.

Propriétaires	Chevaux	Gains	Jockeys	2.400	M. b.	3	Origines • Éleveurs	Entraîneurs	Performances
Ecurie CRESPEL	1 KOOL DU PORHOËT	17 885	M. GRASSE	2 400	M. b.	3	Saphir d'Hauter et Fleche du Sarthois ♦ Alain LANDEL	1 D. CRESPEL	8. 4. 7. 2. 6.
Ecurie WATCH BUY WIN	2 KITTE DE JANEIRO	15 545	N. VIMOND		F. b.	3	Islero Lowe et Tridale Janero ♦ J.L. RIEGERSAUL	2 F. TERRY	5m 1m 6. D. D. 7
Ph. BEAUVISAGE	3 KHEOPS JENILAT	16 985	Matthias LEGROS		H. bai	fonce 3	Earl Simon et Colka Jenlat ♦ Mme L. HAUTEMANIERE	3 TH. DUVALDESTIN	1. 3. 2. 5. 6. (22) 2.
Ecurie Damien LAISIS	4 KINAYA DU CHATELET	17 730	D. LAISIS		F. al.	3	Ducast Bourbon et Fiona du Chatelet ♦ Ecurie Gérard JOUENNE	4 D. LAISIS	3. 2. 4. 1. (22) 4.
Mlle L. PACHA	5 KISS AND FLY	17 730	Nils PACHA		M. b.	3	Rocklyn et Pretty Fly ♦ Ecurie Louis BAUFERON	5 PACHA	D. 6. 8. D. 4. 2.
J.P. MARY	6 KELLY MARY	17 610	F. CLOZIER		F. b.	3	Un Mac d'Irlande et Doko Vita Delo ♦ P.EMMANUEL MARY	6 J.M. ROUBAUD	1. 1. 4. D.
D. LEBOS	7 KELLE DES MARAIS	16 025	Mathéo GERGOULE		F. al.	3	Bocador de Simm et Cerena des Marais ♦ Mlle P.ascaline VIVIEN	7 D. LEBOS	6. D. 5. 1. 1. 4.
G. CHAMPIE	8 KATOKI	15 510	P.M. MANCEAU		H. bai	fonce 3	Ouragan de Celand et Vus du Ciel ♦ Vincent DUBREUIL	8 P.M. MANCEAU	7. 1. 1.
G. CHAMPIE	9 KOENING DE LA COUR	14 165	X. BONNEFOUX		H. b.	3	Ouragan de Celand et Alta Brava ♦ S.C.E.A. de LA TOUR	9 P.M. MANCEAU	3. D. 2. 5. 1. 5.
Ecurie BALTIC SPEED	10 NOIRE, coutures et t. grises	12 650	D. CANNILLO		H. b.	3	Captain Sparrow et Scylla de Corbery ♦ A. LEGOFF	10 D. CANNILLO	5. 5. 6. 6. 7. 7.
B. ROBIN	11 KRAKEUSE LEMAN	13 790	M.X. CHARLOT		F. al.	3	Dexter Froment et Diva Leman ♦ E.A.R.L. LEMAN ELEVEAGE	11 Y. HENRY	6. 1. 3. 3. D. D.
Mme N. SEMEILLON	12 KERIDA DU PADOUENG	15 475	Pierre GERAY		F. al.	3	Royal Dream et Droune du Padoueng ♦ J.P.H. SEMEILLON	12 S. BOUISSON	2. 1. D. 1.
Ch. KOWAL	13 KOQUETTE DU LOISIR	14 790	N. MATHIAS		F. bai	fonce 3	Uniclove et Tisane de Chahains ♦ E.A.R.L. du LOISIR	13 CH. KOWAL	7. 0. 7. 3. 3. D.
Mme J. ANTOINE	14 KALIMERO	8 760	Pierriek LE MOEL		H. bai	fonce 3	Timoko et Alina Marancourt ♦ S. HERVALET	14 G. MARTY	7. 7. D. 3. 2. 4.

> Le Prono : 3 KHEOPS JENILAT - 6 KELLY MARY - 8 KATOKI - 11 KRAKEUSE LEMAN - 12 KERIDA DU PADOUENG - 1 KOOL DU PORHOËT - 5 KISS AND FLY

Dans cette épreuve réservée à la génération des 3 ans, Kheops Jenilat qui vient de vaincre du côté de Grenade-sur-Garonne s'annonce difficile à devancer. Kelly Mary qui a repris de la fraîcheur en vue de cet engagement, Katoki après un parcours de remise en route et Krakeuse Leman, qui vient de mieux courir que ne l'indique sa sixième place, devraient se disputer la deuxième place. Kerida du Padoueng irréprochable depuis ses débuts, Kool du Porhoët capable d'un numéro s'il est décidé et Kiss And Fly, s'il est aux allures, viendront ensuite.

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX: PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION... RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)

PROGRAMME: MODÈLE DÉPOSÉ - TOUTE REPRODUCTION PARTIELLE OU TOTALE EST INTERDITE - DROITS RÉSERVÉS ©SCPA

PROCHAINE(S) RÉUNION(S) SUR LES HIPPODROMES DE DEAUVILLE - CLAIREFONTAINE : LUNDI 16 OCTOBRE 2023 | LA TOUQUES : MERCREDI 18 OCTOBRE 2023

RECOMMANDATIONS ET AVIS AU PUBLIC
1 - Les parieurs doivent conserver leurs récépissés du Pari Mutuel jusqu'à l'affichage des rapports officiels.
2 - Les paris sont payés aux divers guichets de paiement. Le paiement se poursuit pendant une demi-heure après l'arrivée de la dernière course.
3 - Les enjeux sur la ou les réunion(s) simultanée(s) seront enregistrés jusqu'à la clôture des paiements de la dernière course locale. Les guichets de Pari Mutuel fermeront au plus tard 30 minutes après l'arrivée de la dernière course sur l'hippodrome.
4 - Le délai de paiement des récépissés payables est porté à 60 jours à compter de leur mise en paiement sur les autres hippodromes connectés au système central du Pari Mutuel et dans la limite des heures prévues pour l'enregistrement des paris, dans les agences et les postes d'enregistrement du Pari Mutuel Urbain. Un bureau de change et un guichet de Carte Bleue Visa et Eurocard, où des espèces pourront être retirées conformément à la réglementation en vigueur, sont ouverts à l'intention du public.
Foreign visitors are informed that one exchange office and one Visa card and Euroca be obtained depending one the exchange rules, are opened at their disposal.
AVERTISSEMENT: Les pronostics des courses de cette réunion sont offerts par TURFCOM et n'engagent pas la responsabilité de la Société des Courses.
Les jockeys des premiers chevaux classés à l'arrivée ou des 9 premiers chevaux classés à l'arrivée dans des courses comportant sept allocations, doivent faire contrôler leur poids après la course.
Sur décision des Commissaires, cette obligation peut être appliquée à tous les jockeys ayant monté dans la course.

LES DIVERSES MENTIONS FIGURANT SUR CE PROGRAMME NE SONT DONNÉES QU'À TITRE DE SIMPLES RENSEIGNEMENTS
Le suffixe entre parenthèse indique que le produit est assimilé aux chevaux nés et élevés en France. * Ordre du tirage au sort des places à la corde. ♂ Cheval portant des oeillères. - ♂ Cheval portant des oeillères Australiennes - ★ Chevaux nés dans le second semestre. ☆ Régime étranger; (R) Représentant d'un propriétaire autorisé temporairement à ne pas courir sous son nom, tout en conservant ses couleurs. (s) Société d'entraînement. (AA) Cheval Anglo-Arabe. KB: Prix de réclamation en milliers d'euros. - ♥ Jument ayant été saillie. (A) Cheval assimilé Pur s. (SF) Cheval Selle Français. (AR) Cheval Arabe. - (AC) Cheval Anglo de Complément. - (AQ) Cheval Autre Que de Pur Sang. (AQ) Cheval Anglo de Croisement. - ⚡ Cheval autorisé à courir défermé des postérieurs - > Cheval inédit, mais ayant participé à une course école Dépassement de poids: a, 1 livre; b, 2 livres; c, 3 livres; d, 4 livres; e, 5 livres; f, 6 livres; g, 7 livres; h, 8 livres. Cheval en italique: Cheval temporairement interdit de courir dans un handicap. - +: Cheval non qualifié FEE. %: Pourcentage de TVA récupérable (2) Dans le cas d'une pluralité d'éleveurs, seul l'éleveur majoritaire est mentionné par ordre alphabétique. - Ⓢ Engagement supplémentaire 1. - Ⓣ Engagement supplémentaire 2. - Valeur: appréciation du handicapeur du niveau du cheval au vu de ses performances précédentes - Valeur*: Chevaux absents depuis 5 mois et ~ - ~ -: Chevaux n'étant pas qualifiés dans les handicaps en France. - Chiffre en gras dans les performances: nombre de jours depuis la dernière course.

CODE DES COURSES: Article 205 III (extraît) Les Commissaires des courses ou les personnes auxquelles ils délèguent des fonctions techniques ne peuvent les exercer dans une course dans laquelle ils seraient indirectement intéressés.

En cas de chevaux lâchés, nous demandons au public de rester le plus discret et le plus calme possible afin de permettre aux hommes de pistes de récupérer les chevaux dans les meilleures conditions.

Paieement guichets CB et espèces. Voir conditions sur place.

Un défibrillateur est à la disposition du public dans le sas du hall des paris (face aux toilettes)

www.apostrophe-cie.fr